

ABONNEMENT
 Par année \$3.00
 Pour 6 mois 1.50
 Pour quatre mois 1.50
 Edition Hebdomadaire \$1.00
 Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
 Première insertion, par ligne \$0.10
 Tous les jours 0.05
 Trois fois par semaine 0.06
 Une fois la semaine 0.08
 Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 50
 La Société de Publicité,
 PROPRIÉTAIRE.

CERCLE LAFONTAINE

Grande Assemblée

VENDREDI SOIR

Les honorables MM. Royal et Landry, M. Curran, M. P., M. Taschereau, M. P., M. Mackintosh, M. P., et M. Tasse, M. P., adre seront la parole.

Que tous les conservateurs assistent en masse à cette assemblée!

LE CANADA

Ottawa, 28 Mai 1886

GALERIE COUTAUAISE

Une couche chaude

Presqu'à pic au-dessus de l'Ottawa, sur la saillie de rocher qui, quatre mois durant, a l'insigne honneur de servir de base immuable à nos très-muables législateurs, en arrière du Parlement auquel du reste une galerie assez maigre le rattache, s'élève un étrange et bizarre monument. Vu de Hull, il semble un dôme sans édifice ou une coupole sans temple, tandis qu'il ne paraît rien d'Ottawa, pour la bonne raison qu'il est absolument invisible. A qui se trouve derrière le pâté de constructions, tours et tourelles qui l'éclipsent, il apparaît comme une cloche à melons colossale. C'est la Bibliothèque du Parlement.

A l'intérieur, la disposition des livres, des tables, des sièges ne laisse rien à désirer. Depuis la clarté du jour jusqu'à la pénombre, vous avez toutes les variétés de lumière que vous pouvez désirer: il suffit de changer de place. Rien non plus n'a été ménagé pour adapter les milieux aux diverses classes de lecteurs et de lectrices. Voulez-vous voir et être vu? asseyez-vous à l'un de ces jolis bureaux qui ornent le rez-de-chaussée, et là, tournez doucement l'une après l'autre les pages d'un gros in-folio illustré: vous aurez le temps de lire les figures entre les pages et vous fixerez l'attention. Si le demi-sérieux vous va, enfoncez-vous dans une des anfractuosités, habilement ménagées dans le pourtour de la salle: vous serez servi à souhait. Mais si, pour votre malheur et celui des autres, ou bien encore, par intérêt ou caprice du moment, vous voulez vous livrer à une étude sérieuse, demandez la permission et enfoncez un escalier: là, sur une galerie de verre, perdu entre deux rayons de livres que personne ne touche sauf l'époussette du balayeur, vous aurez le double avantage de n'être pas dérangé dans vos méditations solitaires et de n'être vu de personne.

Afin de bien connaître la place, j'ai fait les trois stages de cette vie de lecteur. Sérieux, je ne le suis guère que quand je me brûle: je ne suis donc pas resté longtemps en haut. Qu'y ai-je trouvé? Tout à fait en haut, près du ciel, des ouvrages précieux, mais hélas! complètement ignorés. Aussi quelle joie parmi ces illustres revenants, quand ils voient un passant les caresser de l'œil! Il n'y en a pas un qui ne

frémisse sur sa couche funèbre. C'est à qui attirera l'attention. Ah! lecteur, montez là et vous saurez à quoi, en fin de compte, se réduit toute terrestre immortalité.

Pas un qui ne se plaigne, celui-ci de son cercueil, celui-là de son voisinage, un autre des passants. Dire aussi que Saint-Thomas a Renan pour compagnon de galère et que Saint-Augustin ne peut jeter un regard sans qu'il tombe sur Voltaire! Penser que Descartes, Bacon, Sanseverino ont la même épitaphe que Cabanis, Laromiguière, Darwin et compagnie! Voir Palmer et Jaccolliot se frotter contre les Gaussette, les Méric, les Monsabré! C'est une vraie dérision du sort!

Aussi bientôt les oreilles vous tintent et le cœur vous saute dans ce Westminster de livres et vous cherchez un refuge contre les rictus, les sourires, les pleurs et les larmes de la théologie et de la philosophie dans le sanctuaire du Droit et des Sciences naturelles.

Le Droit n'est pas toujours le plus utile ni le plus commode. Il participe à la nature des avocats; il est normand de naissance: il cherche des querelles, s'il n'en a pas, et s'il n'en a déjà, il s'en forge de nouvelles. Point de paix donc dans ce quartier! C'est ce que savent très bien nos législateurs. Aussi se gardent-ils bien d'y aller. Ils n'en sortiraient pas sans perdre soit les faveurs du peuple soit les bonnes grâces des ministres. Le droit est intolérant.

Quant à la Médecine, elle pleure silencieusement sa solitude. Etudier après avoir reçu son degré de M. D. ! allons donc! n'a-t-on pas déjà assez de recettes pour aider la nature..... à s'en aller au cimetière? Dans ce département on circule toujours à l'aise.

Il en est de même, *of course*, dans le quartier où Pascal, Descartes, Laplace ont élu domicile. Quelquefois cependant, on voit là deux jeunes hommes, au teint brun, à l'œil vil, au front large. Ils y alignent des chiffres, tracent des figures, semblent *penser beaucoup*. On passe et on les plaint: ils n'arriveront jamais au succès. *They think too much*.

Sur les sciences naturelles un mot seulement. Qui pourrait songer à les étudier dans une ville où l'on peut prétendre impunément réformer la botanique après trois ans de travail et où la zoologie n'a plus de secrets pour un jeune homme imberbe.

Partout, le désert! le silence! des livres qui dorment et des auteurs qui sommeillent.

Descendons; tout change d'aspect. Les lecteurs se multiplient. Les lectrices abondent. Les livres sont, la plupart, maculés. Leurs couvertures tombent en lambeaux. C'est là vraiment que mon titre trouve sa parfaite justification. La bibliothèque devient une couche chaude. Rien ne manque: ni les mouches, ni les papillons, ni le fumier.

C'est dans ces romans que l'historien apprend l'histoire, le littérateur les hauts principes de littérature, la mère de famille la meilleure manière d'élever ses enfants, le jeune homme et la jeune fille les bonnes mœurs. Et ces romans sont signés par des Eugène Sue, des Alexandre Dumas, des Zola, des Paul de Kock et d'autres *ex Epicuri porcorum grege!*

Ces livres, on les emporte au sein des familles, on les prête, on les commente au besoin; et l'on voudrait avec ces poisons absorbés à larges doses, que la ville joyeuse d'une santé robuste! Allons donc. Pères et mères, prenez garde!

Avec ces livres, c'est le déshonneur qui franchit le seuil de vos demeures, c'est l'infamie, c'est la mort.

Je propose, en terminant, l'établissement d'un *Bureau d'hygiène morale*, avec plein pouvoir de couvrir de quinze pieds de terre, cette couche chaude, aux exhalaisons pestilentielles. La ville en sera mieux et le public aussi.

CRITIQUE

LE CANADA FRANÇAIS

Le *Courrier du Soir*, de Paris, a publié récemment un article sur le développement prodigieux de la race française au Canada, auquel la conférence de M. Sulte sur la puissance colonisatrice de la France, donne une actualité toute particulière. Notre confrère tirait de ce fait extraordinaire des conclusions qui méritent d'être étudiées au point de vue de l'avenir de la France comme puissance coloniale.

Les voici: "La bonne graine française, semée par les cadets de famille du XVIIIe siècle au Canada, s'accroît et prospère, depuis quelques années, de façon à jeter dans des perplexités moules les anglo-saxons qui, malgré leur réputation de race prolifique, ne peuvent lutter, paraît-il, avec les Franco-Canadiens.

"Le fait vaut la peine d'être signalé; et il a une grande importance au point de vue de notre avenir colonial, et même de notre avenir européen.

"En effet, s'il est prouvé que la race française, transportée sous certains climats, s'y développe et s'y fortifie, rien ne sera plus utile pour son progrès dans la mer-patrie, que d'avoir au loin des possessions où, comme un végétal transplanté dans les sols favorables et vierge, la famille française poussera des rameaux plus vigoureux que sur la vieille terre d'Europe.

"L'échange, la continuité des relations entre les colonies et la mère-patrie profiteront au progrès de la race, même en France, et l'on pourra ainsi avoir le spectacle nouveau d'un peuple qui répare ses forces et maintient ses énergies premières sans se croiser avec d'autres nations.

"Cette prospérité de l'élément français au Canada est un démenti à des assertions communément répandues, et que même en France on avait fini par accepter sans les contrôler."

ORPHELINAT AGRICOLE

Mgr Guay qui est actuellement à Québec travaille auprès du gouvernement pour lui faire adopter le projet de fonder dans les cantons de Rivestouche, comté de Bonaventure, un orphelinat agricole destiné à recueillir les orphelins des deux sexes.

Les garçons seraient placés sous la direction d'une communauté des Frères Belges, mandés spécialement à cette fin, et qui enseigneraient à ces orphelins l'agriculture améliorée d'après les principes les plus recommandables.

Les filles sous la direction des sœurs des Petites Ecoles apprendraient tout ce que doit savoir une femme de cultivateur pour entretenir une ferme convenablement.

PRENEZ GARDE

Dit la *Patrie*, de Troy: Pères et mères chrétiens qui vivez au Canada, ne laissez, pour aucune considération, vos filles seules venir aux Etats-Unis. C'est une grande imprudence, c'est un crime et vous êtes grandement coupables en agissant ainsi. Si l'amour du lucre vous pousse à sacrifier l'honneur et la vertu de vos filles, vous devenez criminels. Au contraire, si votre bonne foi est surprise par ces embaucheurs nous vous mettons en garde contre eux et nous disons: gardez-les chez vous vos filles. Veillez sur elles avec un soin jaloux et ne les confiez pas au premier venu qui fera miroiter à vos yeux quelques dollars qu'il s'est lui-même procurés par des voies inavouables et contraires à la morale et aux bonnes mœurs.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Séance du 27 Mai)

La séance est ouverte à 3 heures. Le bill concernant le traitement des registrateurs et autres fonctionnaires publics dans les Territoires du Nord-Ouest est lu pour la troisième fois et adopté.

L'honorable M. CHAPLEAU propose que la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill concernant le bureau d'impressions et de papeterie du gouvernement.

Le 6e clause du bill, qui autorise le gouvernement à faire faire des impressions autrement que par contrat, est rayé. L'honorable M. FOSTER dépose le rapport annuel du ministère des pêches. M. SHAKESPEARE demande si le gouvernement a l'intention de proposer que la Chambre siège les samedis.

Sir Hector LANGRYAN répond que si on le désire, il proposera que la Chambre siège les samedis (Ecoutez! écoutez!). A six heures la séance est suspendue.

SEANCE D'USOIR

La Chambre s'étant formée de nouveau en comité, le bill concernant le bureau d'impressions et de papeterie du gouvernement est rapporté avec amendements.

L'honorable M. CHAPLEAU propose la troisième lecture du bill.

L'honorable M. MILLIS propose que le bill soit renvoyé à six mois.

Cet amendement est rejeté et le bill est lu pour la troisième fois.

L'honorable M. WHITE propose la seconde lecture du bill pour établir de nouvelles dispositions au sujet des concessions des terres aux indiens qui ont fait la campagne du Nord-Ouest.

Le bill est lu pour la seconde fois et approuvé par le comité.

L'honorable M. McLELLAN propose que la Chambre se forme en comité des voies et moyens afin de prendre en considération de nouvelles modifications au tarif.

Cette proposition est adoptée et les modifications au tarif sont approuvées par le comité.

A 2 1/2 heures, la séance est levée.

CHANGEMENTS AU TARIF

Les amendements suivants aux résolutions adoptées le 31 mars dernier concernant le tarif ont été déposés ce soir.

Toffe cirée à laquelle il n'est pas permis d'ajouter, 5 cts de droit spécifique et 70 cts ad valorem.

Prélat, 30 cts, ad valorem. Carton en feuilles ou en rouleaux, sec ou mouillé, 40 cts de droit spécifique par 100 livres.

Poterie et grès, savoir: demi-jonnes ou pots, barattes et jarres, 10 cts de droit spécifique par gallon de capacité.

Courroies et boyaux en caoutchouc, paillassons, 5 cts de droit spécifique par livre et 15 pour cent, ad valorem.

Ferments de voitures, 35 pour cent, ad valorem.

Savon de toilette parfumé, 10 cts de droit spécifique par livre de savon avec l'enveloppe et 10 pour cent, ad valorem.

Papier toile "Union" pour confection de faux cols non glacés 5 pour cent ad valorem; le même glacé, 20 pour cent ad valorem.

Papiers tentures ou papiers peints en rouleaux contenant huit centins ou moins, par rouleau de huit verges, 5 cts de droit spécifique par rouleau.

Peinture pressée de toute espèce recouvert d'un tissu 1/4 pour cent ad valorem.

Fil de jute ni teint ni coloré, s'il est importé par les fabricants de tapis et paillassons, pour être employé dans leurs propres usines; stéréotypes, électrotypes avec leurs bases faites en tout ou en partie de métal à caractères d'imprimerie, 3 cts par livre.

Faux, 32.40 de droit spécifique par douzaine.

Et de fer recouvert de coton, toile, soie ou autre matière 25 pour cent ad valorem.

Boulons et écrous d'un demi-pouce de diamètre, ou moins, 35 pour cent ad valorem.

Mouchoirs de toile ou de coton, unis ou imprimés, en pièce ou autrement, 25 pour cent ad valorem.

Cloves coupées de fer ou d'acier, 25 pour cent ad valorem.

L'importation ou la manufacture de l'oléomargarine est prohibée sous peine d'une amende de pas moins de \$200 ni plus de \$400.

Les instruments de physique pour les collèges, non manufacturés dans le pays, sont mis sur la liste des articles importés en franchise.

Sur le sucre, méchado, méchado concentré, sucre de canne concentré, mélassé concentré, sucre de betterave concentré et concentré, quand ils sont importés directement du pays de leur provenance et production, pour fins de raffinage seulement, non au-dessus du numéro 14, type de Hollande, sous le rapport de la couleur, et n'excédant pas soixante et dix degrés, à l'épreuve du polariscope, un droit spécifique de un cent par livre, et pour tout degré additionnel ou fraction de degré, indiqués par l'épreuve du polariscope, trois centins et un tiers par cent livres additionnels.

Sur le sucre autre que pour la raffinerie et n'excédant pas le No 14, 1 pour cent de droit spécifique par livre et 30 pour cent ad valorem.

Sur les sucres raffinés 14 cts par livre et 35 pour cent, ad valorem.

Ouvrez l'œil!

REGARDEZ CE QUE FAIT **CHEAP JACK**

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge à deux étages de soixante-dix pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Fiat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un centin par trente sous seulement.

Les personnes qui prient dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

Pour pouvoir accéder au public les avantages que

CHEAP JACK

lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même.

MEUBLES

LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES

PLUME, MATELAS

LITS A RESSORTS, MIROIRS, POELES,

IMAGES ENCADREES, HORLOGES, VAISSELLE,

VOITURES D'ENFANTS, LAMPES, VERRERIE,

FERBLANTERIE, BATTERIE DE CUISINE,

COUTEAUX, etc

E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

B. G.

GRANDE

Vente Speciale

POUR ARGENT COMPTANT

D'Habilllements pour hommes et enfants,

Pour une semaine commençant le 17 Mai courant.

Venez tous. Les prix sont

TRES BAS.

BRYSON,

GRAHAM

et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

"Le meilleur est le meilleur Marché."

EN CONSEQUENCE, ALLEZ-VOUS

Pittaway & Jarvis

PHOTOGRAPHIES SUPERIEURES

Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent

Etude: 117 Rue Sparks, Ottawa.

AVIS.

PROVINCE DE QUEBEC

District d'Ottawa

Une Session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction Criminelle dans la dite Province, sera tenue au Palais de Justice à Aylmer le dixième Jour de Juin prochain à dix heures de l'avant-midi; En conséquence J'avertis et prévions tous Magistrats, Juges de Paix, Coronaires, Constables, huissiers, et autres ministres de la Justice de se trouver là et alors présents en personne pour obéir aux ordres qui leur se ont donnés.

LOUIS M. COUILLÉE, Shérif,

Bureau du Shérif, Aylmer 22 Mai 1886

ENCHÈRE

Terres a phosphates

AVIS est par le présent donné que MARDI le VINGT DEUXIEME jour de JUN 1886, l'on procédera, à l'Hôtel de Ville de Hull, Province de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 14,500 acres de terres, si adà dans la région des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa.

L'on pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montréal, Hull et Thurso, P. Q., ou aux agents des bois de la Couronne à Montréal et à Ottawa, la liste des Lots qui devront être offerts en vente.

Département des Terres de la Couronne, Québec, 29 mai 1886

CONTRAT DES MALLS.

Des soumissions cachetées, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI, le 18 juin 1886, pour le transport des mailles de Sa Majesté, d'après contrat pour quatre années, trois fois par semaine en allant et revenant, entre Dunrobin et South March depuis le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations quant aux conditions des contrats proposés et des blancs de formule de soumission, peuvent être obtenus au bureau de Poste de Dunrobin, March et South March et à ce bureau.

T. P. FRENCH, Inspecteur des postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 20 Mai 1886

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

—ET—

"MIKADO"

—DE—

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

TELEGRAPHIE

CANADA

Mort de Madame Riel
WINNIPEG, 27.—La veuve de Louis Riel est morte à sa résidence à Saint-Vital, avant-hier vers midi.

Nouvelles de Québec
QUÉBEC, 27.—Un triduum préparatoire à l'ouverture du septième concile provincial, est commencé à la basilique hier matin.

QUÉBEC, 27.—Le montant perçu à la douane, hier, est de \$5,372.89.

—Le 8ème bataillon, en garnison sur la citadelle depuis quelques mois, a été licencié hier.

—Deux cloches de l'église du faubourg Saint-Jean, bénies dimanche dernier, ont sonné à midi l'Angelus.

—Le Dr Lemieux, de cette ville, les Drs Hingston et Lachapelle, ainsi que l'échevin Gray, de Montréal, ont comparu hier devant le comité des bills privés auquel a été soumis le projet de loi concernant l'hygiène publique.

Le Dr Coderre, de Montréal, médecin anti-vaccinateur, et six de ses partisans assistaient aussi à la séance du comité.

—Une des roues de l'omnibus faisant le trajet entre Québec et Sillery s'est brisée hier sur la rue Saint-Louis. Heureusement, aucun passager n'a été blessé, et le conducteur a pu continuer les courses.

—John Lawlor, père, de Lévis, aubergiste, a été arrêté sous accusation d'avoir volé à un immigrant une somme de cent trente-six piastres en lui changeant une somme de trente sept louis sterling pour laquelle il lui remit seulement en argent courant, quarante et une piastres et cinquante. On va procéder cette après-midi, dans cette affaire.

—Monsieur l'abbé Louis Piquet, du séminaire de Québec, est dangereusement malade à New-York. Son frère, Monsieur Benjamin Piquet a été mandé auprès de lui.

—M. F. X. Moisan, qui est depuis une vingtaine d'années dans le corps des volontaires, a été assermenté hier comme gardien de l'Esplanade.

—Son Excellence le gouverneur général a donné un dîner de gala hier soir, à la citadelle. Étaient présents: Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Son Excellence le cardinal Taschereau, M. le vicar général, Sir Narcisse Belliveau, les juges Stuart, Meredith, Taschereau, Casault, Tessier, Routhier, Caron et Andrews, les honnoraux M. M. J. J. Ross, Robertson, Tallon, Lynch, Blanchet, Flynn, Boucher de La Bruère, Wurtele, les lieutenants-colonels Duchesne et Montzambert, le Rev. M. T. E. Hame, recteur de l'Université, et le capitaine Sheppard, aide de camp.

—Le jeune Hebert, de Saint-Sauveur, qui a reçu la décharge d'un fusil dans le dos, lundi, est hors de danger, paraît-il.

—Il est assez probable que la session ne pourra se terminer avant une quinzaine de jours.

—Un individu s'est présenté, mardi, à l'Hôtel-Dieu. Comme on lui refusait, pour une raison ou pour une autre, la permission d'entrer, notre homme se mit à lancer des pierres dans les fenêtres, brisant plusieurs vitres. La police l'arrêta, et trouva dans ses poches une certaine quantité de cailloux.

Rapport du département des terres de la couronne

QUÉBEC, 27.—Le rapport annuel du département des terres de la couronne au 31 juin 1885, donne un revenu total de \$498,172.

Terres de la couronne ordinaires vendues, 116,024 acres à \$83,884 de ce montant et les ventes précédentes, \$61,064 ont été collectés.

Terrains agricoles, \$10,081.

Terrains miniers, \$11,353.

Terrains cédés avec droits de pêche, \$1,228.

Trente-neuf lots contenant 31,475 acres, situés sur des étendues de colonisation, ont été cédés gratuitement.

Le titre de terrain non vendu au 31 juin dernier et dont on peut disposer, est de 583,592 acres.

3,870 acres de terres de la couronne ont été vendus pour \$2,050; il en reste encore 147,114 acres à disposer.

Les biens de la couronne ont donné un montant de \$10,341; pour collecter ce montant on a dépensé \$8,610.

Lots de grèves jusqu'à une profondeur qui portent routes \$11,353.

Domaines de la couronne \$421; dépenses \$111.

Rentes sur la Seigneurie Lanzone, \$2,400; dépenses de collection, \$309.

Licences pour l'exploitation des mines For, etc, \$190; dépenses de collection et pour maintenir la police, \$2,211.

Rentes pour rivières à Salmon et lac à l'intérieur des terres \$5,336.

Droits de forêts, bonus, ventes des terres, etc, \$330,115.

Autres droits, 321,377; \$7,055,99 ont été mis en dépôt jusqu'à l'adjudication.

Le rapport conclut en mentionnant le lac Mistassin, l'homme, M. Lynch dit: "J'ai devant moi le plus grand lac Mistassin qui a été préparé par M. Lynch. Comme on le voit cette étendue d'eau n'a pas les dimensions qu'on lui donnait; sa longueur est de 10 milles et sa largeur 15 milles.

Le naufrage de l'Avonia
QUÉBEC, 27.—Le S.S. Avonia, de la ligne Thomson est dit-on, sérieusement avarié. Deux de ses compartiments sont remplis d'eau. Au moment de l'accident le temps était brumeux et pluvieux. Le pilote était sur le point de faire jeter l'ancre lorsque le vapeur a touché, le fond de vauvre a été défoncé par les rochers. Le Challenger et des barges sont occupés au déchargement de l'Avonia. Une partie de la cargaison consistant en fret de vins placés à fond de cale ne sera pas endommagée.

Scène dans le parlement de Manitoba
WINNIPEG, 27.—Une motion de non confiance dans le gouvernement local a été proposée la nuit dernière et fut perdue. La motion avait pour but de discuter le rapport de la commission royale touchant les accusations contre M. Norquay.

Les accusations violentes et les persnalités furent produites pendant la durée du débat. À la clôture, M. Norquay et M. Martin en vinrent aux mains dans l'enceinte de la Chambre.

Il n'y a pas de sang versé. Des amis séparèrent les combattants.

La loi Scott
TORONTO, 27.—Le Manchester Unity Order des Oddfellows qui sont allés en excursion à Guelph, le jour de la fête de la Reine ont apporté avec eux une grande quantité de bière.

Avant de partir d'ici des billets coupons ont été vendus et on s'est servi de ces coupons pour avoir de la bière et éviter par là les pénalités encourues pour infraction à la loi Scott.

Les citoyens de Guelph ont pris les noms des membres du comité et ont décidé de les poursuivre pour infraction à l'acte de tempérance du Canada. Au total de \$1,300 ont été cotisés pour payer les frais de la défense; un brasseur de Guelph a souscrit lui-même \$500.

Nouvelles de Toronto

TORONTO, 27.—Les dispositions pour la grande course en chaloupe à laquelle Hanlan doit prendre part, les quatre et cinq ans, sont presque toutes prises. Hanlan, Coomer, Wallace Ross, Gaudaur, Hannan, Conley, Enright, Flatsted, Lee, Ten Eyck, Hosmer, Reitz, McKay et Kelly se sont inscrits pour la course à un seul rameur par chaloupe. Tous sont arrivés ici, sauf Teemer et les cinq derniers noms mentionnés. Préndront part à la course à deux rameurs: Hanlan et Lee, Gaudaur et Hannan, Ross et Coomer, McKay et Hosmer, Ten Eyck et Conley.

—On croit savoir que le colonel Otter sera nommé commandant du district militaire No 2 lorsque le colonel Denison, D. A. G., prendra sa retraite. Il gardera naturellement sa position comme commandant de l'école d'infanterie.

ÉTATS-UNIS

Question des pêcheries

WASHINGTON, 27.—Les conférences sur le bill de la marine marchande Dingley ont abouti à une entente hier. Le comité de la Chambre a accepté les amendements introduits par le Sénat dans le bill et la seule clause qui se rapporte à la question des pêcheries a pour but de corriger un erreur verbale.

La crise ouvrière

PITTSBURG, 27.—On a signalé une amélioration sensible sur l'année dernière de l'état commercial du pays, à une assemblée des verriers de l'Ouest.

Un vétérana malade

JACKSONVILLE, Flo., 27.—Le général F. G. Slocum, ex-trésorier des États-Unis, est malade dans sa tente à Pablo Beach. Il est menacé de pneumonie, et vu son âge avancé (85 ans) on craint qu'il ne succombe.

Le procès Maxwell

SAINT-LOUIS, 27.—Maxwell, accusé du meurtre de Preller, a été examiné de nouveau aujourd'hui.

—Son témoignage a été déclaré par le jury comme étant faux et il a été relâché.

—M. Preller parait avoir été relâché par la suite de sa déposition. Il est allé à la prison pour avoir refusé de payer son passage à Anklam.

—Son témoignage n'est qu'un mensonge du commencement à la fin, répondit l'accusé. Je n'ai jamais vu la lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

—M. Preller a dit qu'il n'a jamais vu de lettre signée "Mann" que ce complot a été produit.

L'Etna en éruption

CATANÈ, 27.—La lave vomie par l'Etna coule du côté de Nicolosi avec une vitesse de 46 mètres à l'heure et aujourd'hui il ne reste que d'un kilomètre qu'elle n'envahisse la ville.

Les campagnes avoisinantes sont aussi menacées et les habitants abandonnent leurs demeures. Tous les puits, sont à sec et on est menacé d'une disette d'eau.

ROME, 27.—L'archevêque de Nicolosi a demandé au synde de Catanè de lui envoyer le voile de Saint Agatha qui, d'après les traditions, a préservé Catanè contre les éruptions du volcan au dix-septième siècle.

Bi-métallisme dans l'Inde

SIMLA, 27.—À une assemblée de la "Indian Silver Association", tenue hier, à laquelle le gouverneur général était présent, sir Auckland Colvin, le trésorier, a déclaré à l'assemblée que l'avenir de l'Inde dépendait de l'adoption du bi-métallisme par l'Angleterre.

Les Chinois

LONDRES, 27.—Des nouvelles de Pékin disent que le gouvernement chinois est alarmé du grand nombre de personnes qui composent la mission anglaise que l'on se propose d'installer au Tibet et demandera que l'escorte soit réduite et que la mission ne représente que des corps commerciaux; autrement les habitants du Tibet ne leur permettraient pas d'entrer dans leur territoire.

La question irlandaise

LONDRES, 27.—On a demandé à Karl Bleid quelles étaient les vues des hommes d'état de l'Europe sur la question du home rule et l'assemblée comme suit: lorsque la République a été confrontée avec la République séparatiste des ultramontains, lorsque l'Union Américaine menaçait de se rompre et lorsque de tous les partis se sont unis pour faire face au danger.

Les enseignements de Russel, Cobden, Bright et Mill, tendent à démontrer que l'établissement d'une législation quelconque en Irlande, signifiant l'organisation d'une guerre civile et dans l'interdit du progrès intellectuel et politique il vaudrait mieux rejeter le home rule.

À l'égard des chefs de l'opposition répondraient à cette question en peignant, ils insisteraient sur une division et ne donneraient pas le temps au gouvernement de décrire ceux qui lui sont opposés.

Chamberlain ayant été demandé de publier ses vues sur l'attitude de ceux qui sont opposés au home rule, dit qu'il lui est impossible de le faire maintenant. Il veut éviter toute action ou discours qui pourrait empêcher de régler la question qui cause des divisions dans le parti libéral.

Le Standard dit que Gladstone va amplifier sa proposition première demandant que la représentation à Westminster soit composée de membres irlandais seulement, qui n'ont le droit de siéger à des postes fixes et pour des buts spécifiés. On dit que Parnell s'est prononcé en faveur de ce projet.

La question irlandaise

LONDRES, 27.—L'assemblée libérale convoquée par M. Gladstone s'est réunie aujourd'hui au bureau des affaires étrangères. L'assemblée avait attiré une foule de partisans du premier ministre, mais aucun membre des groupes Harrington, ni Chamberlain d'attendait.

M. Gladstone fut accueilli par des applaudissements. Il procéda alors aux affaires et annonça que le gouvernement avait décidé de modifier la clause No 2 du bill du Home Rule qui excluait les représentants irlandais du Westminster.

Il expliqua pas la nature de cette modification, mais il dit que la clause serait amendée pour que le bill fut en une deuxième fois et déferé à un comité spécial, afin qu'on put prendre une détermination à son sujet à la session du parlement l'automne prochain.

L'assemblée approuva cordialement la position prise par M. Gladstone. Les partisans du gouvernement se déclarèrent certains du succès de la politique irlandaise.

On ne parle pas des concessions faites à M. Chamberlain et à lord Harrington, mais on soutient que M. Gladstone a conduit le gouvernement dans une voie éclairée et satisfaisante. Les libéraux vont se rallier au gouvernement et voter avec lui.

M. Gladstone déclare qu'il veut: introduire à la session du parlement et au bill de l'Home Rule.

Un grand nombre de libéraux qui n'ont pas craint de se compromettre en assistant à la séance ont maintenant satisfait de la conciliation apparente adoptée par le premier ministre. Plusieurs proclament hautement leur intention de se rallier au parti et voter avec le gouvernement, lors de la seconde lecture du bill.

Parmi ces nouveaux convertis, on remarque John Fletcher Moulton, député radical; pour Clapham, et Samuel Willobrod, député libéral. M. Moulton, qui a été nommé député de M. Harrington, mais appartient aujourd'hui à M. Gladstone.

M. Whitehead est prêt à acquiescer à la plus importante que le premier ministre ait désiré. C'est lui que M. Gladstone a désigné comme son conseiller dans son grand discours lors du départ de son projet de loi concernant le home rule.

Par son jugement et son caractère élevé, il est depuis longtemps l'un des membres les plus importants de la Chambre.

Enfin, un grand nombre d'adversaires de M. Gladstone sont maintenant satisfaits de son attitude et voteront pour la deuxième lecture du bill.

L'opinion générale est que le bill du home rule va certainement être adopté en deuxième délibération.

Cheveux Superflus

Le remède épilatoire de LEON et Cie, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général

219 rue Tremont, Boston, Mass.

21 sept. 1885.—1m.

LA MACHINE A CUDRE

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché.

Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par C. McDIARMID, 163, rue Spark.

Ottawa, 11 mai, 1886.

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.

—AUSSI—

Capots de Caoutchouc, Parapluies, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. COTE, 128, Rue Rideau.

Aucune Dame d'Ottawa

Ne devrait manquer d'aller visiter la

—DANS LA—

VITRINE

CHEZ

WOODCOCK.

Vendons en détail plus bas que les prix coûtants.

39 RUE SPARKS.

Pour les Incendiés.

M. E. G. I. Averdure, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Aussi peintures, couplés, huile, mastic, ferromeries à une réduction considérable.

Pour les Incendiés.

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

—ET DE—

TAPISSERIE

Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell, RUE O'CONNOR.

NOUVEAU MAGASIN DE PEINTURE et TAPISSERIES

50,000 Rouleaux de Tapisseries des derniers goûts viennent d'être reçus par le sous-signé. Ces Tapisseries, nouvellement importées, sont toutes de nouveaux dessins, et se vendent à des prix très réduits.

Peintures, Huiles, Pinceaux, Blanchissoirs, Vernis, etc. ASSORTIMENT COMPLET.

Peintures délayées, prêtes à poser, de toutes les couleurs.

No. 108 Rue Rideau, J.-Bte. DUFORD.

16 avril 1886—3m

PETITE VEROLE!

Ses marques peuvent être effacées.

Maison LEON & Cie., 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Strasbourg, Angleterre.

Parfumeurs de S. M. la Reine, Ont inventé et patenté cette préparation, L'OBLITERATEUR!

qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et inoffensive, ne cause aucune douleur, n'inconvénient, et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix: \$2.50.

Cheveux Superflus. Le remède épilatoire de LEON et Cie, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général 219 rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885.—1m.

LA MACHINE A CUDRE

de l'époque; quelle est-elle? Tout le monde devrait savoir ou sait que c'est la

"New Williams"

qui tient le haut du marché.

Mesdames, examinez là avant d'aller acheter ailleurs.

Vendue seulement par C. McDIARMID, 163, rue Spark.

Ottawa, 11 mai, 1886.

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS

RAITS

DUCTION

ET

ar doz.

2

elorme

669 Rue Sussex

de Rideau.

W.A.

arantie.

ois, Etc

DE TAPIS

WA.

ortement, les meil

us bas prix en

is, Rideaux,

s, Garniture

de toute sorte.

PIS D'OTTAWA,

PARKS.

ED et Cie.

FER

PLANTIC

COURTE

MONTREAL

oints à l'est.

PASSAGERS

3 Jours

HULLMAN.

Bonaventure, de Mont

Grand Irons, Va

du chemin de fer

des lignes s'étendent

à travers les provinces

du Nord, et aux villes de

St. John, Albany et New

York.

1885, les trains cir

Ar. à Montréal.

11.30 p.m.

5.30 p.m.

Ar. à Ottawa.

12.30 p.m.

8.30 p.m.

On vendent des

changeant de char

pendamment de tous

Ottawa à 8 heures du

au Coteau avec le

pronto et toutes les

qui arrive à Toronto

Montréal à 8.45 du

de l'express de nuit

via Spring

et Lowell à 7.00 p.m.

m. et New-York

Montréal à 8.25 du

PREMIERE CLASSE

PS EN ACIER

ad et l'est changent de

à Montréal où leur

fraux extra et sans que

leur n'importe quel en

re renseignement peu

reux du Grand Tron

es billets, rue Elgin

diverses des trains sont

du 75ème méridien.

D. O. LINSLEY,

Géran

passagers.

INTERCOLONIAL

Royale, des Passagers

Canada et la Grande

directe entre l'Ouest

s. du St-Laurent et

les, aussi le Nouvea

elle-Boas, l'île du

Cape Breton, Terro

et la Jan Alpa.

élevants et de palais

chairs-lorjorts font

in-express.

s'en vont en Anglie

européen peuvent

de la malle chaque

Hull, en partant

FEUILLETON

LA FILLE DU VICE-ROI

—Tu seras l'héritier de ton père, répliqua Koumia gravement. C'est sur toi que retomberait surtout la honte que Savitri imprimerait sur notre famille, si elle se refusait à nos costumes.

—J'ai compris, répondit le jeune indien. Un moment encore Koumia hésita. Ses grands yeux sombres errèrent autour d'elle comme si elle voulait s'assurer qu'aucune évasion n'était possible. Mais la chapelle de Siva, close de la base au faite, ne gardait d'autre ouverture que celle de la porte brisée, et ne communiquait qu'avec une chapelle sans issue. La fuite paraissait d'autant plus impossible que Koumia se promettait de ne point s'éloigner de la baie ouvrant sur la grande cour où se préparait le sacrifice.

Quittant donc la chapelle de Siva où elle laissait ensemble Savitri et Satyavan, allimés dans leur commune douleur, elle s'approcha de la cour qui devait être le théâtre du sacrifice.

On devait en ce moment le bûcher, composé de bois rares et élevés environ de quatre pieds. On avait ménagé deux degrés sur l'un des côtés, afin que la sottie pût arriver aisément près du cadavre du rajah. Des jeunes gens décoraient de fleurs les angles de ce lit funèbre, tandis que des prêtres l'arrosaient de beurre clarifié, et le parfumaient à l'aide de résines odorantes. Pendant ce temps la voix des prêtres continuait les hymnes religieux, dont le rythme s'accroissait grâce à un orchestre aux sonorités puissantes. Il semblait que la foule, témoin des terreurs de la jeune épouse, espérait obtenir du ciel son contentement en multipliant les invocations au dieu de la mort.

Le rajah, couché sur un lit de parade, revêtu de ses plus riches habits, la tête ceinte d'un turban blanc, orné de pierres, les bras croisés sur la poitrine, les yeux aveillés de carmin ressemblait à un de ces vieux rois de l'Inde endormi par un puissant génie, et que le mot d'un Esprit bienfaisant suffirait à réveiller.

De temps à autre les regards des fakirs adressaient à Koumia une question à laquelle celle-ci ne pouvait répondre. L'impatience la gagnait cependant; elle attendait le moment où Savitri, vaincue par l'influence de Satyavan, apparaîtrait soutenue par son frère. Mais la baie de la chapelle demeurait perdue dans ses ombres, et parfois il semblait que de ses ténèbres s'échappât un bruit vague de sanglots.

—Ecoute, dit Satyavan quand il se trouva seul avec sa sœur, tu sais si je t'aime; nous avons grandi ensemble sans que jamais une querelle, un nuage affaiblît notre tendresse. Te voir pleurer me déchire le cœur; te voir mourir m'est impossible. Je me sentirais le courage d'un homme pour te défendre, mais on m'a enlevé mes armes; d'ailleurs, que pourrais-tu faire contre trois mille boureaux? Je ne puis que mourir avec toi. Vidons ensemble cette coupe qui endort les angoisses et supprime la douleur. Quand les cruels viendront chercher leur proie, ils nous trouveront enlacés immobiles et froids déjà...

—Oh! fit la jeune veuve, toi aussi, tu me parles de mourir! N'est-il pas des cryptes plus profondes, des puits mystérieux dans lesquelles nous pourrions disparaître!

—Cherchons, répondit Satyavan. Deux heures parcoururent la salle de Siva, descendant le haut degré de pierre conduisant à une chapelle plus étroite et plus basse, à demi emplit par l'énormité d'une statue qui, les jambes croisées, dardant de tous côtés ses tétes surmontées d'un tiare unique, et dressant vers le ciel dix bras armés d'attributs divers offrait à l'adoration du fidèle l'image de Ravana, roi de Lanka.

Mais cette dernière chapelle, croulée dans la vie de la montagne, n'offrait ni fenêtre ni sortie. L'image effrayante de Ravana paraissait terminer ce monument colossal. Des fragments d'autel, des débris des doigts de l'idole se trouvaient à terre; cette dernière chapelle avait échappé à la destruction presque totale du temple.

Rien murmura Savitri, après avoir palpé les murailles, et cherché si le socle de Ravana ne dissimulait point un escalier secret. Rien! tu l'as dit, Satyavan, il ne nous reste qu'à mourir ensemble.

Elle tomba demi-morte dans les bras de son frère, aux pieds de la statue du roi de Lanka, dont les têtes menaçantes semblaient à la fois demander sa mort.

À partir du moment où Pantaleone, Lianor et leurs amis éfrayés par l'arrivée du cortège de la sottie, s'étaient dissimulés au milieu des bas-reliefs et des décorations du temple de Siva, une émotion poignante s'était emparée de leur âme. Tant qu'il ne s'était agi que de voir se dérouler une procession d'Indiens venant pleurer leurs dieux au milieu des débris de leur culte, ils attendaient avec assez de patience. Leurs ablutions terminées, leurs hymnes chantés, les Portugais pensaient que les Indiens repréndraient la route des monts Gatha. Ce fut donc seulement lorsque les sanglots de Savitri, les larmes de Satyavan et les encouragements froidement cruels de Koumia leur apprirent qu'il s'agissait du sacrifice d'une sottie, que les Portugais sentirent se révolter leurs sentiments d'humanité. Se jeter au devant d'une troupe offensive de pèlerins, eût semblé à Pantaleone une imprudence inutile. Garcia de Sá, conseiller d'une grande douceur et de constants égards dans les rapports des vainqueurs à l'égard des vaincus. Tant qu'il ne s'agit donc que d'une démonstration pacifique des Indiens, les Portugais demeurèrent immobiles. Mais au moment où ils comprirent qu'on allait faire offrir une infortunée au nom d'une prétendue règle d'honneur, Pantaleone ne se demanda pas si sa petite troupe était capable de résister à la multitude couvrant les rives du fleuve sacré. Sa main que pressa la main de Lianor, répondit à l'étreinte de la jeune fille, un mot rapide s'échangea entre les Portugais; Lianor sauta légèrement à terre, traversa la salle consacrée au dieu Siva, et gagna la dernière chapelle, au moment où Savitri venait tomber dans les bras de Satyavan. La fille du vice-roi entourée d'un bras caressant la taille souple de la jeune femme,

mit un baiser sur son front pâle, et lui demanda dans sa douce langue indienne: —Veux-tu vivre?

Satyavan et Savitri ouvrirent à la fois les yeux.

—Veux-tu te défendre et venger? ajouta une voix plus mâle à l'adolescent.

Satyavan aperçut, penché vers lui, un jeune homme dont l'expression de pitié, mêlée à quelque chose de chevaleresque, lui donna soudainement confiance. S'il avait pu douter de la foi du Portugais, l'empressement avec lequel Pantaleone lui tendit un poignard, aurait suffi pour le convaincre de sa sincérité.

—La défendre! venger ma sœur! Oui, oui, et bûni suyez-vous de me fournir le moyen de la disputer à ses boureaux en lui faisant un rempart de mon corps.

Satyavan ne demanda pas à Pantaleone par quel miracle il venait à son aide. Il ne s'informa point pourquoi il lui offrait son appui. Dans un élan de reconnaissance il serra le bras du jeune homme en lui répétant: —Sois bûni, toi qui compatis à mes douleurs, toi qui nous viens en aide à l'heure où tout paraissait perdu.

Savitri s'abandonnant aux tendres caresses de Lianor, la suivait docilement à travers la chapelle souterraine.

Lève les yeux, Satyavan, reprit Pantaleone, peut-être pour sauver ta sœur nous aurons-nous pas même à combattre. Armés ici par la curiosité, nous avons cherché un refuge au milieu de ce peuple de dieux et de déesses. Qui sait, si la crédulité de la foule ne verra point dans la disparition de Savitri une intervention surhumaine. Suis-moi dans ma retraite aérienne; si l'on nous attaque dans nos retranchements nous aurons toujours le temps de faire preuve d'énergie. Vois-tu, belléris mousquetaire, des combattantes? À la première menace, la poudre parlera.

Soutenue par Lianor, Savitri gravit légèrement l'échelle gracieuse formée par les groupes de Gopis, puis, blottie au milieu d'elles, elle attendit, sa belle tête posée sur la poitrine de Lianor, que l'implacable Koumia revint la chercher.

Un mot du grand prêtre, président à la cérémonie funèbre, avertit celle-ci qu'elle devait retourner vers la venue du rajah. Sans que l'expression la plus fugitive de la pitié passât sur le visage de Koumia, elle se dirigea vers la grande salle, et chercha des yeux Satyavan et sa sœur.

Personne! elle ne vit personne! La pensée lui vint alors que, bercés par une fausse espérance, tous deux s'étaient réfugiés dans la chapelle de Ravana. Mais vainement interrogea-t-elle l'idole aux bras multiples pour les murales brues, ni se dressa ni la forme avérée de Savitri, ni la taille déjà plus haute de Satyavan.

Comment avaient-ils disparu? A quel artifice avaient-ils eu recours? Koumia se le demanda avec plus de fureur encore que d'angoisse. Semblable à une hiène affamée, elle tournait dans la chapelle, appelant à son aide Yama, dieu de la mort.

Enfin, les bras levés d'horreur, son voile rejeté en arrière, elle apparut dans la grande cour semblable à l'esprit de la vengeance, et cria aux brahmes comme au peuple: —La veuve de Sing le rajah a disparu. Un murmure de surprise et de réprobation s'éleva dans la foule, et le collège des prêtres répondit à cette nouvelle par une parole de malédiction sur la misérable qui venait de se dérober au supplice.

Les fakirs accoururent leurs bras ensauvissant, des fanatiques se transpercèrent la poitrine avec des lames aiguës, tandis que les femmes irritées, honteuses de la pusillanimité d'une des leurs, poussaient une clameur de mépris.

Cependant les brahmes se concertaient; sur un signe de leur chef, les porteurs de torches, chargés de mettre le feu au bûcher de Sing, s'avancèrent, tandis qu'une bande d'hommes, armés de poignards et de courtes épées, les entouraient.

Aux hurlements d'une populace déçue dans son espoir, et d'autant plus avide de voir mourir Savitri que, depuis la conquête de l'Inde par les Espagnols, les sottes devenaient plus rares, soldats et prêtres se ruèrent dans la salle où gisait le trône de Siva.

L'heure de la lutte était venue. Lianor, Lali et Tola fixèrent des yeux remplis d'antériorité sur les brahmes et leurs soldats tandis que l'escorte de Pantaleone le doigt sur la batterie des mousquets, attendait le signal du jeune homme.

Nul ne devait tirer sans provocation. Cette mesure était d'autant plus formelle que le cousin de Lianor était loin de se sentir rassuré par l'attitude des esclaves de Garcia de Sá. La vue de leurs prêtres, en grand costume, le chant solennel des hymnes, la vue de cette veuve rebelle aux coutumes de la patrie, réveillait soudainement dans leurs âmes les souvenirs du passé. Ils se rappelaient les enseignements de la famille, les loix de Manou, les livres des Védas. Les obéissances du rajah les rejetaient au sein de l'Inde maternelle, et sans courage pour remplir le mandat dont les avait chargés le vice-roi, il attendaient les suites de ce crime pour se ranger du parti des vainqueurs.

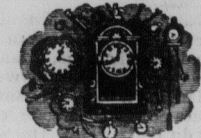
Ceux-là sont des traîtres! dit Pantaleone à l'oreille du missionnaire. Nous restons vingt-cinq contre trois mille peut-être. Priez, fray José, priez pour que Dieu du ciel manifeste sa puissance, et pour que le Rédempteur l'emporte sur Brahma!

Les porteurs de torches envahirent la salle, secouant leurs flambeaux pour en aviver la flamme, et les élevèrent de façon à éclairer les bas-reliefs et les statues. D'abord ils n'aperçurent rien. Dans ce monument défrayé depuis quarante années, l'ensemble de l'œuvre se noyait dans des profondeurs vagues, au milieu desquelles il était impossible de distinguer le corps d'un demi nu d'un Indien, la main ou le visage d'un Portugais. Mais par un mouvement involontaire, un soldat froissa vivement la batterie de son mousquet, qu'un détonation se fit entendre, et qu'une balle égarée vint frapper un brahme en pleine poitrine. Un cri de rage s'échappa du groupe des Indiens; guidés par la direction du bruit, ils leverent la tête, et fixant sur la muraille peuplée de sculptures un regard qui en fouilla tous les secrets, ils brandirent soudain leurs armes en hurlant des menaces de mort.

Le refuge des Portugais était découvert. Seulément l'avantage de la situation leur restait. —Christ et Portugal! cria Pantaleone.

EAU ET FEU!

BIJOUTERIES



MARCHANDISES DE FANTAISIE

De toutes sortes, endommagées par le feu, l'eau et le démenagement, en vente à

Grand Sacrifice!

LUNETTES



De première qualité à grande réduction, chez

L. N. DORION,

161 RUE PRINCIPALE, HULL.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Valin et Adam
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS
ARGENT A PRETER.
BUREAU : 245 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.
J. A. VALIN, A. A. ADAM
M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Sayard
BUREAU : —No 376 RUE CLARENCE, Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Ollivier
AVOCAT
Bureau.—Enclosure des rues Rideau et Sussex, Block d'Eglise, Ottawa, Ont.
ARGENT A PRETER

Dr J. Nolin
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Élève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.
Coin des rues Rideau et Sussex
Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyette Prevost
132, Rue Daly, Ottawa.
HEURES DE BUREAU : 8 à 10 a. m. 1 à 3 p. m. 6 à 8 p. m.

Macdougall, Macdougall & Be court,
AVOCATS, PROCUREURS
Ontario et Québec.
"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa.
Hon. Wm. Macdougall, C. R.
FRANZ M. MACDOUGALL,
N. A. ENCOUR, L.L. M.

Dr C. G. Stackhouse
DENTISTE
M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et a sa résidence privée au No 258, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz nitrique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

Paul T. C. Dumais
INGENIEUR DE LA CITE DE HULL,
ARPENTEUR FEDERAL ET DE LA PROVINCE DE QUEBEC
Arpentage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutés aux conditions les plus faciles.
Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins
NOTAIRE PUBLIC
Secrétaire trésorier du comté d'Ottawa
Bureau et résidence : 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau. Argent prêt sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L.
Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa.
RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rechon et Champagne
AVOCATS
246 Rue Principale, Hull
A. Rechon. L. N. Champagne, L.L.D.

N. Tetreau, Notaire.
Bureau et résidence : Rue Principale, Hull, près du Bureau de Poste.

GEORGE THOMAS
EPICIER,
85, coin des rues Albert et Inkerman, HULL.

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET et le meilleur marché d'Épiceries, Vins, Liqueurs, Tabacs et Vaisselles dans Hull.

Cigares de choix une spécialité.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE

CHEVRIER

Le VIN à l'Extrait de Foie de Morue, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1^{re} classe, à Paris, possède à la fois les principes actifs de l'Huile de Foies de Morue et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques.

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CREOSOTE

CHEVRIER

Le Créosote de Hêtre arrête le travail destructeur de la Phtisie pulmonaire, car elle diminue l'expectoration, réveille l'appétit, fait tomber la fièvre, supprime les sueurs. Ses effets, combinés avec ceux de l'Huile de Foie de Morue, font du Vin à l'Extrait de Foie de Morue créosoté de CHEVRIER, le remède par excellence contre la PHTISIE déclarée ou menaçante.

BERNARD SIMARD
BOUCHER

Eaux Nos 1 et 2, Marché des produits et viandes, et No 1 marché Ouest

HULL

M. SIMARD remercie ses nombreux pratiques et le public de Hull de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et le sollicite de ne pas le laisser languir. M. SIMARD a toujours en mains un assortiment complet de VIANDES FRAICHES, SALES ET FUMÉES, toujours de première qualité.

Les ordres a domicile sont promptement et livrés à son prix. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

BERNARD SIMARD,
BOUCHER

Madame Thomas Byft Id
née DUMOUCHEL,

47 Rue Sparks, Ottawa.

Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byft Id.

C. STRATTON

Marchand d'Épicerie

EN GROS ET EN DETAIL

COIN DES RUES

Dalhousie et St Patrick

OTTAWA

M. C. Stratton désire informer les épiciers qu'il leur vendra des épices de premier choix à des prix extrêmement bas et livrées à domicile.

Chem. de Fer Canadien du Pacifique

LIGNE COURTE

ENTRE

Ottawa, Québec

ET MONTREAL.

ALBAU DES HRS.

Express Direct Ottawa à Québec

Express local Ottawa à Québec

Express local Québec à Ottawa

Express local Ottawa à Montréal

Express local Québec à Montréal

Express local Montréal à Québec

Arr. à Québec 2.20

Laisse Québec 10.00

Laisse Montréal 9.00

Arrive à Ottawa 12.23

O'ÉLEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Québec pour Halifax, St. Jean et tous les points sur le Chemin de l'Intercollé.

Connections à Montréal avec les trains chemins de fer pour Portland, Boston, tous les points de la Nouvelle-Angleterre.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA

Laisse Ottawa

Gare Union 7.00 a.m. 2.00 p.m.

Arr. à Prescott 9.45 a.m. 4.05 p.m.

Laisse Prescott 7.00 a.m. 2.05 p.m.

Arr. à Ottawa 10.00 a.m. 4.10 p.m.

Connection par le bateau entre Prescott et Ogdensburg pour tous les trains.

La seule ligne directe pour New-York.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884 :

L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm

" Arr. à Toronto à 9.50 pm

" du soir quitte Ottawa à 11.40 pm

" Arr. à Toronto à 8.30 am

" du jour quitte Toronto à 9.25 am

" Arr. à Ottawa à 6.25 pm

" du soir quitte Toronto à 8.08 pm

" Arr. à Ottawa à 4.38 am

Chars palais élégants sur les trains

ANNONCES NOUVELLES

Profitez-en

Marchandises Sèches Sacrifiées.

LUNDI, LE 30 MAI

M. D. CLAIROUX, No 61 Rue Brewery, Hull.

\$10,000.00

Une visite vous convaincra des prix.

M. D. CLAIROUX, No. 61 Rue Brewery. Hull.

ON DEMANDE - Une jeune fille pour faire la couture dans une famille particulière.

ON DEMANDE un bon commis d'écriture, parlant l'anglais et le français, chez M. D. Clairoux, 61, rue Brewery, Hull.

ON DEMANDE un bon commis d'expérience, avec bonnes recommandations, chez H. H. Pigeon et Cie.

COUTURIÈRES DEMANDEES - On demande 2 bonnes couturières chez Mme L. Brunette, 227, rue Saint Patrice.

ON DEMANDE - Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale.

VENDANT D'ETRE RECUES

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES De tous genres et de tous prix.

G. PHILIBERT PEINTRE. 208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.



Vente des terres de l'Ordonnance d'Ottawa

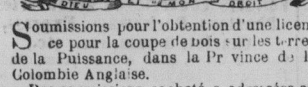
AVIS PUBLIC est par le présent donné que samedi prochain, le 29 mai courant M. W. H. Lewis offrira en vente, à ses salles d'encan, 46 rue Elgin, Ottawa, les lots à bâtir situés dans la cité d'Ottawa, savoir :

Les plans des diverses propriétés pourront être vus aux salles d'encan. Conditions de paiement - Un cinquième du prix d'achat à être payé immédiatement le jour de la vente et la balance en quatre paiements annuels égaux avec intérêt sur le montant non payé du prix de vente à six pour cent par année.

Les autres conditions seront exposées le jour de la vente. La vente commencera à midi.

Par ordre, A. M. BURGESS, Député Ministre de l'Intérieur

Wm MILLS, En charge des terres de l'Ordonnance et de l'Aménagement, Dépt. de l'Intérieur, Ottawa, 22 mai 1886.



Commissions pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois sur les terres de la Puissance, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des commissions cachetées et adressées au sous-secrétaire et marquées : "Sous-secrétaire pour l'achat de bois" seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 5 juillet prochain, pour une limite de bois de deux milles carrés, située sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, près de la gare de Pailiser, dans la Province de la Colombie Anglaise.

A. M. BU GESS, Député Ministre de l'Intérieur.

INCENDIE DESISTREUX

Vers une heure, hier matin, un incendie désastreux a éclaté dans les édifices de la compagnie d'éclairage électrique Royale, à Montréal.

Ces édifices sont tout en pierre, d'une hauteur de soixante pieds, d'une profondeur de cinquante dix pieds, et s'étendent de la rue Queen à la rue Prince. Le feu commença en haut. Deux citoyens qui passaient au voitures firent les flammes et s'élançant vers le poste No 3 on les donnaient l'alarme. Les flammes avaient percé le parter.

Le plus grand parti de la brigade fut alors appelé. La grosse pompe Shand et Mason fut blénoté sur le théâtre de l'incendie. L'alarme générale fut alors donnée. Les sapeurs Haynes et Skinner furent envoyés sur la rue William.

Près de l'édifice en flammes, il y avait un clos de bois et de charbon qu'on eut beaucoup de difficulté à protéger. Malgré tous les efforts des pompes, tous les étages supérieurs de l'édifice ont été complètement détruits. Les flammes ne furent contraincées qu'après trois heures d'efforts incessants.

On ignore comment l'incendie a commencé. Un constable dit que quelques minutes avant, il vit le gardien de nuit faire sa ronde, avec une lampe à la main.

Le gardien dit qu'il était au second étage lorsqu'il sentit la fumée et il trouva l'appartement où sont fabriqués les lampes incandescentes tout en feu.

Cet endroit était séparé du reste de l'établissement et était fermé à clef. Cependant, il n'y avait, ni feu, ni lumière dans les étages supérieurs.

Les flammes se sont répandues avec une telle rapidité, que le gardien a pu à peine échapper.

Les pertes s'élevaient à environ \$50,000. Tous les outils de prix, les modèles et objets manufacturés ont été détruits. Tous les plans et devis de la compagnie, pour l'éclairage de la ville, ont été réduits en cendres.

La Chambre des Communes siégera samedi pour la première fois cette session.

Sir Alexander Campbell, maître général des Postes, s'est embarqué à Québec, hier, pour un voyage en Europe dans l'intérêt de sa santé.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de madame J. R. Booth, épouse de notre concitoyen estimé, arrivée hier soir. La défunte était native de Phillipsburg, Qué. Nos condoléances les plus sincères sont offertes à M Booth.

Le major-général sir F. Middleton a pris passage, hier, à Québec, sur le Parisian, pour un voyage en Europe.

On s'occupe activement des préparatifs pour le carnaval d'été qui commencera le 1er juillet et durera probablement trois jours.

Un jeune garçon est amené sur accusation de vol d'articles en cuir, valises etc, dans la nuit du 24 mars dernier. Il plaide coupable et sur promesse faite à son père en présence du Magistrat il est condamné à un mois de prison; plusieurs causes de peu d'importance sont ensuite entendues, entr'autres pour infraction au règlement sanitaire.

Sur un assez long parcours de la rue Sparks, le niveau est tellement profond que, beau ou mauvais temps, il existe toujours un marais broueux qui jure avec la propriété habituelle de cette grande artère commerciale. Les intéressés devraient y voir.

M. l'abbé Tanguay a complété son excellent ouvrage intitulé : "A Travers les Registres" qui sera bientôt prêt à être livré aux acheteurs. Ce livre contient 276 pages de notes très importantes recueillies, comme le titre l'indique assez, dans les divers registres des paroisses canadiennes françaises depuis des centaines d'années. Comme toutes les œuvres du savant abbé ce travail vaut la peine d'être lu et devrait figurer dans toutes les bibliothèques.

M. Louis Dauray a engagé la fanfare de Sainte Anne pour la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste à Saint-Victor d'Alfred, comté de Prescott.

Il y aura demain à 2 heures, sur le terrain Metropolitan, une grande joute de balle à pied (foot-ball) entre le club "Ottawa" et le club "Pastimes" d'Ogdensburg; cet événement fait le sujet de toutes les conversations dans les cercles d'amateurs de sport depuis quelques jours.

Le 24 juin prochain, se tiendra à Aylmer, comté d'Ottawa, une grande convention des Canadiens-Français dans laquelle on veut mettre en pratique les idées émises chaque année à notre fête nationale. La devise de cette nouvelle association sera : "L'union fait la force," et tous les hommes de bonne volonté, de tous les métiers, de toutes les conditions et de tous les états sont appelés à y donner leur concours.

Musical

On annonce un grand concert qui sera donné le 8 juin prochain par le grand virtuose F. Jehin Prume.

Mieux

M. MacTavish, prend du mieux de jour en jour et sera bientôt assez rétabli pour vaquer à ses occupations professionnelles.

Reconstruction

Le paroissien de St André Ave-lin ont décidé de reconstruire leur église immédiatement.

Bénédiction

Sa Grandeur Mgr Duhamel a béni un couvent à Vankleek Hill, mardi dernier.

Première communion

Les enfants qui se préparent à faire leur première communion à la Basilique, le 10 juin prochain, sont au nombre d'environ deux cents.

En Président

Le Très Révé Thomas Etienne Hamel, recteur de l'Université Laval, Vicaire Général de l'archidiocèse de Québec et Toronto et des diocèses de Rimouski, Sherbrooke et Chicoutimi et Supérieur du Séminaire de Québec, a été élu, à la grande unanimité des voix, président de la Société Royale, pour l'année courante.

Le Peerless

Le Peerless arrivera dans le port la semaine prochaine, pour reprendre son service régulier entre Ottawa et Grenville.

Bois carré

La première cage de bois carré de la saison se forme actuellement dans la baie de la rue Water.

Travaux suspendus

En conséquence de la mort de Madame Booth, les scieries de M Booth, aux Chaudières ont été fermées et ne seront remises en opération qu'après les funérailles.

Marchés

Nos marchés n'étaient pas très achalandés hier. Les fermiers y étaient en très petit nombre en conséquence des semences et les jardiniers des alentours de la ville en ont amplement profité pour demander des prix exorbitants pour leurs denrées. Les fraises, quoiqu'en assez grande quantité, se détaillaient encore au prix ferme de 50 et 40 centins la boîte.

Conversation

Mercrédî soir, sur la gracieuse invitation de MM. R. B. White, du "Ottawa Field Naturalist Club," et Wm. P. Anderson, président de la société Littéraire et Scientifique, une foule aussi nombreuse que distinguée s'était rendue dans les salles du "Ottawa Ladies College" pour souhaiter la bienvenue aux membres de la société Royale, maintenant en session ici.

Disons de suite que l'organisation était parfaite et nous devons de sincères remerciements aux deux messieurs déjà nommés ainsi qu'à MM. le Principal Woods et Fletcher pour la manière avec laquelle ils ont reçu leurs nombreux invités; entre les mains de personnes aussi dévouées à la science une soirée intellectuelle ne peut manquer d'être un succès.

Un duo intitulé "Echos" chanté par Melles K. Cameron et J. Woods a été rendu d'une manière qui nous a démontré que, tout en s'occupant de branches solides de l'éducation des jeunes filles, les arts d'agrément sont loin d'être négligés. M. le Principal Woods, dans une élo quente adresse a souhaité la bienvenue aux savants distingués. Durant le reste de la soirée des applaudissements bien mérités ont été décernés à Melles E. R. d'out (solo de piano), B. Holbrooke, (Ballade Ecos-ais), M. Cameron (piano), Ada E. S. Hart et C. Code (piano).

Le Très-Révérend T. E. Hamel, dans une brillante improvisation, a remercié les membres de nos sociétés scientifiques de leur réception et a engagé tous à joindre ces institutions qui font tant de bien. Il promet de faire tout en son pouvoir pour l'établissement de semblables sociétés dans la province de Québec.

Sir Wm Dawson adresse alors la parole et favorise fortement la fondation d'un musée national à Ottawa et il espère que Son Excellence le marquis de Lansdowne sera appelé avant peu à en poser la pierre angulaire.

Le président de la Société Royale termine la séance par un magnifique discours tout rempli d'idées pratiques.

N'oublions pas de dire que durant la soirée un magnifique goûter a été servi aux invités.

Echos du Témiscamingue

M. A. E. Guay, notaire et marchand au lac Témiscamingue, M. Olivier Latour, propriétaire de bateaux à vapeur sur le même lac, M. Paul T. C. Dumais, ingénieur en chef de la construction du chemin de fer et des tramways entre Mattawan et le lac Témiscamingue,

sont arrivés hier à Ottawa, nous apportant les meilleures nouvelles des progrès de la colonie du lac Témiscamingue et de la construction rapide de la ligne, à laquelle travaillent plus de cent hommes sous la direction de M. Builliane, au Long Sault et une forte esouade aux rapides de la Cave et des Erables, sous la direction de M. Louis Gendreau.

Le bateau à vapeur l'Emerillon fait le service entre Mattawan et le rapide de la mi-charge, aidant aussi à la construction des tramways, en attendant qu'il puisse transporter les lisses en acier pour le chemin de fer du Long Sault. On s'attend que toute la ligne sera ouverte au mois d'août jusqu'au lac Témiscamingue. Actuellement le bateau à vapeur Lotie fait le service sur le lac des Sept Lieues, et le Mattawan sur le lac Témiscamingue. Ces deux bateaux sont la propriété de M. Latour.

M. A. E. Guay nous dit que dès les premiers jours que son magasin a été ouvert, les colons du lac Témiscamingue lui ont donné le plus généreux encouragement. Nous publions dans une autre partie du journal une lettre de M. Guay au sujet d'un accident survenu pendant le transport de ses marchandises. M. O. Latour s'est montré très généreux en cette occasion en payant \$500 à M. Guay, et en en faisant lui-même l'offre.

On nous apprend qu'un nouveau bureau de poste sera prochainement établi dans la Baie des Péres, Lac Témiscamingue, ce qui exemptera les colons de se rendre au bureau de poste du Fort à trois milles de distance.

Le jour de la fête de la Reine les citoyens de Mattawan, de North-Bay et des environs ont notifié le bateau à vapeur "l'Emerillon" à Mattawan, et sont allés faire une excursion dans le haut de la rivière Ottawa, au rapide de la mi-charge. Les touristes sont descendus à terre dans un magnifique bocage, et là ont pris le goûter sur l'herbe. L'excursion a très bien réussi.

M. l'ingénieur Dumais doit retourner prochainement au lac surveiller l'achèvement de divers travaux qui se poursuivent.

ECHOS DE HULL

Secours aux incendiés Son Honneur le maire de Hull, président du comité de secours aux incendiés a reçu, hier, du gouvernement de Québec la somme de \$1000 comme secours aux incendiés.

La chambre des Communes a aussi voté en comité des subsides la somme de \$7000 pour les incendiés de Hull.

Prise de voile Le 24 mai dernier, Delle O'Hagan, fille de M. O'Hagan, de la Pointe Gatineau, et niece de la Révérende mère Supérieure du couvent de la rue Rideau, est entrée au noviciat de cette institution. Un grand nombre d'amies de la jeune postulante assistaient à la cérémonie, qui fut des plus impressionnantes.

L'aqueduc Plusieurs citoyens sont allés, hier, visiter l'emplacement où le comité de l'aqueduc propose de mettre les pompes à vapeur, et nous rapportent que, suivant eux, l'eau que l'on prendra à cet endroit ne sera pas des plus propres, parce que le creek Brigham reçoit la décharge de divers égouts peu odorants. Ces mêmes citoyens nous disent aussi que l'eau vient très basse à cet endroit en été, et que l'on sera loin d'avoir toujours de l'eau fraîche. Suivant eux c'est un éléphant que M. Eddy met sur les bras lu conseil en faisant don de ce cran de rocher dans le creek Brigham. Pourquoi, disent-ils, s'astreindre à une dépense quotidienne et considérable de combustible pour faire marcher des pompes à vapeur lorsqu'il y a des poudres d'eau naturels que la ville de Hull peut obtenir sans déboursés aucuns? En outre de cela, ce cran de rocher n'est aucunement indispensable pour l'aqueduc puisque le conseil parit disposé à faire mouvoir ses pompes par la vapeur. N'importe quel autre endroit à un, deux, trois ou quatre arpents du creek ou de la rivière fera tout aussi bien l'affaire que ce cran de rocher pour mettre des pompes à vapeur. Il n'y a pas de nécessité d'être sur le bord de l'eau pour cela. Les pompes ont assez de force pour aspirer l'eau à une grande distance et la pousser ensuite où l'on veut. Mais un pouvoir d'eau représente une économie réelle et il serait facile de l'obtenir.

Don résultat M. Beaton, directeur de la fanfare des Chaudières, a transmis aujourd'hui au révérend Père Cauvin, trésorier du comité de secours, la somme de \$100, produit de la soirée donnée dimanche dernier par la fanfare des Chaudières et le cercle des jeunes gens de l'œuvre

de la Jeunesse. Nos félicitations pour ce magnifique résultat. Nous regrettons que les circonstances nous aient empêché au commencement de la semaine de donner un compte-rendu de cette belle soirée et de rendre justice à tous ceux qui y ont pris part.

Malade Nous regrettons d'apprendre que M. Washburn, régistreur, est de nouveau retenu à sa chambre par la maladie.

Nouveau bureau de poste Un nouveau bureau de poste a été établi dans la paroisse de Sainte Philomène du Désert, comté d'Ottawa, sous le nom de bureau de poste de Montcarf. Cette paroisse compte déjà un grand nombre d'habitants et est très florissante. Elle est desservie par les révérends Péres Oblats du Désert.

CORRESPONDANCES A propos d'invitations M. le Rédacteur,

La société St Jean-Baptiste de Papineauville a invité, il y a quelque temps déjà, les quatre sections de la Société St Jean-Baptiste d'Ottawa à assister à la fête nationale qui doit être célébrée le 23 juin prochain. A une assemblée subséquente de la Section Ste Anne, je fus autorisé, comme président, à accepter cette invitation. Dimanche dernier, le comité général de Régie de la Société St Jean-Baptiste passa une résolution décrétant que lui seul avait le droit de traiter avec les sociétés sœurs en pareille matière; or, je ne vois rien dans notre constitution écrite qui confère ce privilège exclusivement au comité général de régie, et qui interdise aux présidents des diverses sections d'accepter des invitations. Aussi ne puis-je voir comment la section Ste Anne ait pu attenter, par un acte de simple politesse, aux prétendus privilèges ou à la dignité du comité de régie de la St Jean-Baptiste d'Ottawa.

La résolution en question ordonne en outre d'informer le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Papineauville que la section de Sainte-Anne d'Ottawa est comprise dans la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Et le Canada d'hier annonçait de la façon la plus grave que le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa avait "informé" en conséquence le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Papineauville. Il est évident que d'un instant de réflexion pour éviter pareil ridicule.

Se donner autant de mal pour renseigner (?) un officier qui sait tout aussi bien que nous que la section Sainte-Anne ne constitue pas à elle seule notre société nationale, puisqu'il prend la peine d'adresser une invitation aux quatre sections qui la composent! En vérité, c'est bien fort! Au reste, en supposant, ce que je n'admets pas, que nous aurions eu tort, le comité général de régie devait s'y prendre autrement pour régler ce détail. On ne perd jamais rien à être poli.

J. P. M. LECOURT, Prés. S. Ste Anne, S. St. J. B. d'Ottawa.

Si, dans l'exercice de ses fonctions, ce grand homme ignoré s'est résisté à tous les entraînements et aux plus furieuses passions, s'il restait de fer dès qu'il s'agissait du devoir, il redevenait dans la vie privée simple comme l'enfant, doux et bon jusqu'à la faiblesse.

A ce beau caractère, noblement apprécié, il dut la félicité de sa vie.

Il lui dut ce bonheur du ménage, que n'envie pas le vulgaire qui ignore, bonheur rare et précieux, si pénétrant et si doux, qui éplit la vie et l'embaume comme un oiseau parfum.

A l'époque la plus sanglante de la Terreur, M. d'Escorval avait arraché au bourreau une jeune fille, arrière-cousine des Rhéateurs de Commarin, belle comme un ange et moins âgée que lui de trois ans seulement.

Il l'aimait et bien qu'elle fût orpheline et qu'elle n'eût rien, il l'épousa, estimant que les trésors de son cœur vierge valaient la dot la plus magnifique.

Celle-là fut une honnête femme, comme son mari était un honnête homme, dans le sens strict et rigoureux du mot.

On la vit peu aux Tuileries, dont le rang de M. d'Escorval lui ouvrit les portes. Les splendides de la cour impériale, qui dépassaient alors les pompes de Louis XIV, n'avaient pas d'attraits pour elle.

Grâce, beauté, jeunesse, elle réservait pour l'intimité du foyer les qualités exquisées de son esprit et de son cœur.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Après avoir été chargé de nombre de ces missions d'ou généraux et administrateurs revenaient lourds de millions à crever les chevaux de poste le long de la route, M. d'Escorval restait avec le seul patrimoine que lui avait légué son père : vingt à vingt-cinq mille livres de rentes au plus.

Cette simple maison, à trois quart de lieues de Sairmeuse, représentait ses économies de dix années.

Lui-même l'avait fait bâtir vers 1806, sur un plan tracé de sa main, et elle était devenue son séjour de prédilection.

Il se hâta d'y accourir dès que ses occupations lui laissaient quelques journées, heureux de la solitude et des ombrages de son parc.

Mais cette fois il n'était pas venu à Escorval de son plein gré. Il venait d'y être exilé par la liste de mort et de proscription du 24 juillet, cette même liste fatale qui envoyait devant un conseil de guerre l'enthousiaste Labédoyère et l'intégrité vertueux Drouot.

Cependant, en cette solitude même des campagnes de Montaignac, sa situation n'était pas exempte de périls.

Il était de ceux qui, quelques jours avant le désastre de Waterloo, avaient le plus vivement pressé l'Empereur de faire fusiller Fouché, l'ancien ministre de la police.

Or, Fouché savait ce conseil et il était tout-puissant.

— Gardez-vous !... écrivaient à M. d'Escorval ses amis de Paris. Lui s'en remettait à la Providence, envisageant l'avenir, si menaçant qu'il dut paraître, avec l'inaltérable sérénité d'une conscience pure.

Le baron d'Escorval était un homme jeune encore, il n'avait pas cinquante ans; mais les soucis, les travaux, les nuits passées aux prises avec les difficultés les plus ardues de la politique impériale l'avaient vieilli avant l'âge.

Il était grand, légèrement chargé d'embonpoint et un peu voûté.

Ses yeux calmes malgré tout, sa bouche sérieuse, son large front dépourvu, ses manières inspiraient le respect.

— Il doit être dur et inflexible, disaient ceux qui le voyaient pour la première fois. Ils se trompaient.

Si, dans l'exercice de ses fonctions, ce grand homme ignoré s'est résisté à tous les entraînements et aux plus furieuses passions, s'il restait de fer dès qu'il s'agissait du devoir, il redevenait dans la vie privée simple comme l'enfant, doux et bon jusqu'à la faiblesse.

A ce beau caractère, noblement apprécié, il dut la félicité de sa vie.

Il lui dut ce bonheur du ménage, que n'envie pas le vulgaire qui ignore, bonheur rare et précieux, si pénétrant et si doux, qui éplit la vie et l'embaume comme un oiseau parfum.

A l'époque la plus sanglante de la Terreur, M. d'Escorval avait arraché au bourreau une jeune fille, arrière-cousine des Rhéateurs de Commarin, belle comme un ange et moins âgée que lui de trois ans seulement.

Il l'aimait et bien qu'elle fût orpheline et qu'elle n'eût rien, il l'épousa, estimant que les trésors de son cœur vierge valaient la dot la plus magnifique.

Celle-là fut une honnête femme, comme son mari était un honnête homme, dans le sens strict et rigoureux du mot.

On la vit peu aux Tuileries, dont le rang de M. d'Escorval lui ouvrit les portes. Les splendides de la cour impériale, qui dépassaient alors les pompes de Louis XIV, n'avaient pas d'attraits pour elle.

Grâce, beauté, jeunesse, elle réservait pour l'intimité du foyer les qualités exquisées de son esprit et de son cœur.

Il est session d jours, qu la premiè samedi.

Toutes des aides bien été encore pl notamm supplém

Pour m le Sénat concerna ce qu'il contre le des castor

FRANÇA

Son Ho vient de r Albert de vante qu de Franc neveu du cité de Hu

Voici co MERIC

Monsieur Maire

J'ai reçu James G Ed. Moran Mollinari, Perr et de l'insti et de la C en Canada forme, de de dix mil diés de Hu ment.

Un don cinq mille égaleme

Je vous répondre j'aurai l'h présenter r Veuillez mes sentin

MARQUIS

Agent g d'argent, l leur gène le Canada

UN DISCO

La Minen d'hui le di

la justice, discours ce texte, et

réponse à parti libér

La press faire un o discours ou principau sur cette

L'INDU

La comp Grégoire vernement qu'e pour gement po qu'elle po par ses r Elle prie l

loir faire l'rateur qui

artésiens, 2,000 pieds et pour lui compagnie des garanti d'utilité p

passerait p